

ASAF



Mémoire et vérité

Paris, le 16 janvier 2019

## Lettre n°19/01

# État faible : la Nation et son armée fragilisées

### Un bilan triste et inacceptable

Dix morts, des centaines de blessés, des scènes de pillage diffusées en direct, des dégâts matériels considérables, la liberté de circuler en voiture entravée et de nombreux Français plongés tous les samedis dans l'insécurité, en ville, aux ronds-points et péages ; c'est l'image ternie par des dérives inacceptables que donne la France au monde depuis quelques semaines. Ce désordre, encouragé par des partis politiques et dont profitent des nations étrangères, affaiblit considérablement notre pays, restreint sa capacité d'influence et réduira inévitablement sa crédibilité militaire.

### Un terreau favorable

La contestation des gilets jaunes, dont la légitimité n'est pas en cause, s'est déclenchée sur un terreau favorable et a pris la forme d'un mouvement sans responsables déclarés. Du fait de certains individus radicalisés ou étrangers au mouvement, elle a dérivé, ici et là, au gré des heures et au fil des semaines, vers une forme localisée de guérilla urbaine, où se mêlent expressions d'injures et de haine, actes de violences et de pillage, autant de propos et de gestes puisés aux plus bas instincts.

Tel est le triste bilan aujourd'hui d'un État dirigé depuis tant d'années par des hommes et des femmes méconnaissant trop souvent les réalités du terrain, diffusant un sentiment de suffisance, voire parfois d'arrogance. Ils se sont montrés incapables de rassembler la Nation autour d'un projet qui redonne leur fierté aux Français et leur permette de relever collectivement les redoutables défis auxquels ils sont confrontés. Bien au contraire, les Français, dans leur majorité, ont le sentiment d'être dirigés par une classe politique inefficace qui, loin de montrer l'exemple, ne sait pas expliquer clairement les objectifs à atteindre ni les efforts inévitables à consentir pour restaurer la puissance de notre pays.

C'est une grande faute que de ne pas avoir dit franchement depuis longtemps que nous dépensons trop, que nous devons réorganiser l'État, revoir notre système social et que nous devons travailler bien davantage sous peine de devenir très rapidement un pays de second rang.

### La loi bafouée

Dans cet environnement fragile, les dirigeants d'aujourd'hui, comme ceux d'hier, se révèlent incapables de faire respecter la loi, y compris quand ils déclarent que « *nous sommes en guerre* ». Ils préfèrent dénigrer le passé et noyer la France dans une repentance historique systématique, qui mine la confiance, fissure la cohésion et éteint l'enthousiasme. Cette attitude intellectuelle est mortifère car elle divise encore davantage au lieu de rassembler et elle inocule le doute au lieu de renforcer la confiance et la fierté.

Selon la loi, toute manifestation doit être déclarée et encadrée par les manifestants sur un itinéraire défini et dans un créneau horaire précis. Cela signifie que, si une manifestation non déclarée est décidée, ses instigateurs doivent être interpellés et les participants sanctionnés.

Déclarée, une manifestation ne doit en aucun cas porter atteinte à la liberté des autres citoyens. Or depuis trop longtemps l'État tolère que les Français soient pris en otage et supportent les contraintes imposées par des manifestants, alors que la liberté de circuler prime sur le droit à manifester.

De même la sécurité des personnes et des biens doit-elle être strictement assurée. Or, depuis trop longtemps, les responsables politiques laissent les manifestants occuper illégalement des locaux ou des terrains comme ceux de Notre-Dame-des-Landes. Pourtant la mission des forces de sécurité est de faire respecter les lois de la République, y compris par la force si nécessaire. Rien ne justifie en effet, dans une démocratie comme la nôtre où les élections se déroulent à des échéances régulières, que la violence soit un moyen d'expression et de pression.

### **Une France affaiblie**

En huit semaines, quel gaspillage : le chef de l'État, chef des Armées, contesté, insulté et menacé, la sécurité intérieure non garantie sur certains lieux de manifestation, la cohésion nationale fissurée, le symbole des sacrifices immenses de la Nation outragé !

Si des mesures très fermes ne sont pas prises au plus tôt pour neutraliser les casseurs et les pillards en les sanctionnant lourdement, la France sera demain un lieu où risquent de s'affronter ces voyous et des commerçants qui défendront leur commerce les armes à la main ou encore des Français qui n'accepteront plus de voir brûler leurs voitures. Face à ces affrontements mortels en viendra-t-on à faire intervenir l'armée ?

Pour éviter cette extrémité, l'État doit d'urgence restaurer la confiance en nos forces de sécurité intérieure en leur donnant des consignes fermes, faute de quoi la France continuera à s'affaiblir et à se discréditer pour le plus grand bonheur de ses concurrents. Quant à l'armée, intimement liée à la Nation, et dont le chef semble à ce point contesté, elle risque alors de perdre très vite une partie de sa crédibilité tant auprès de ses alliés que de ses ennemis islamistes.

### **Un Espoir**

Dans ce contexte qui ne peut plus être admis, il apparaît capital que la démarche originale de consultation des Français initiée par le président de la République, chef des Armées, porte les fruits attendus de réconciliation nationale, de retour de la confiance dans les autorités responsables, et de fierté retrouvée dans un grand destin national et européen ; d'ailleurs, sur ce dernier point, les membres de l'ASAF ont un rôle important à jouer en participant activement au grand débat national.

Mais cet espoir, c'est aussi celui que doivent nous inspirer les deux pilotes et les deux pompiers qui ont péri en s'entraînant au combat et en luttant contre un incendie ; ils ont ainsi montré que des hommes et des femmes sont toujours prêts à donner leur vie pour défendre la France et sauver leurs compatriotes.

**LA RÉDACTION de l'ASAF**  
[www.asafrance.fr](http://www.asafrance.fr)

18, rue Vézelay 75008 Paris  
Tél : 01 42 25 48 43 - Courriel : [secretariat@asafrance.fr](mailto:secretariat@asafrance.fr)  
Site : <http://www.asafrance.fr>  
Association 1901 déclarée le 27 mai 1983. J.O. N° 57322 GR 182 - Fédération A. Maginot